

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

**Séance du 19 février 2015**

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 115 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Robert ASSANTE - Colette BABOUCHE - René BACCINO - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Nicole BOUILLLOT - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eugène CASELLI - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD - Nourati DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - José GONZALES - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Nathalie LAINE - Albert LAPEYRE - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Martine MATTEI - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Claudette MOMPRIVE - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Daniel NAVARRO - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Elisabeth PHILIPPE - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Marine PUSTORINO - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - EMMANUELLE SINOPOLI - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Patrick VILORIA - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Marie-Josée BATTISTA représentée par René BACCINO - Mireille BENEDETTI représentée par Nathalie LAINE - Jean-Louis BONAN représenté par André GLINKA-HECQUET - Patrick BORE représenté par Roland GIBERTI - Vincent GOMEZ représenté par Bernard MARTY - Régine GOURDIN représentée par Andrée GROS - Eric LE DISSES représenté par Véronique PRADEL - Christophe MASSE représenté par Josette FURACE - Florence MASSE représentée par Marc LOPEZ - Guy MATTEONI représenté par EMMANUELLE SINOPOLI - Patrick MENNUCCI représenté par Samia GHALI - Lisette NARDUCCI représentée par Michel DARY - Jérôme ORGEAS représenté par Danielle MILON - Christyane PAUL représentée par Maxime TOMMASINI - Claude PICCIRILLO représenté par Anne DAURES - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Nathalie SUCCAMIELE représentée par Martine GOELZER - Dominique TIAN représenté par Laure-Agnès CARADEC.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Mireille BALOCCO - Michel CATANEO - Yann FARINA - Laurent LAVIE - Karim ZERIBI.

Signé le 19 Février 2015  
Reçu au Contrôle de légalité le 20 février 2015

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

**PEDD 012-696/15/CC**

**■ Approbation de l'adhésion et du versement de la cotisation 2015 à l'association "EnviroB.A.T - BDM"**  
**DEE 15/12643/CC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole s'est engagée par délibération n° DDIP 001-644/12/CC du 26 octobre 2012 dans une stratégie énergétique structurée à travers le Plan Climat Energie Territorial (PCET).

Le bâtiment est le deuxième poste d'émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) sur le territoire communautaire avec 19 % des émissions totales en 2011. En effet, 31 % des logements sur le territoire de MPM ont été construits avant 1949 et 44 % entre 1949 et 1974 soit bien avant la première réglementation thermique.

Ces bâtiments ont besoin d'importantes rénovations mais aussi d'une filière « bâtiment » structurée et de professionnels formés.

MPM adhère à l'association « Bâtiments Durables Méditerranéens » depuis 2013.

Cette association interprofessionnelle, loi 1901, a pour vocation de structurer et développer la filière de l'aménagement, la construction et la réhabilitation « durables » en PACA, en prenant en compte les spécificités climatiques et culturelles méditerranéennes.

L'association a également développé un référentiel pédagogique et pragmatique (une démarche) permettant aux maîtres d'ouvrage publics et privés d'atteindre un niveau de qualité énergétique élevé.

A ce jour, 30 projets de construction/rénovation ont suivi cette démarche sur le territoire de MPM. Ces projets sont de nature différente : logements, bureaux mais aussi établissements scolaires et contribuent tous à faire baisser les émissions de ce secteur.

En 2014, l'association Bâtiments Durables Méditerranéens BDM a fusionné avec le centre de ressources sur la qualité environnementale des bâtiments « Envirobat Méditerranée » pour former une seule et même association nommée « EnviroB.A.T – BDM ».

Les objectifs poursuivis par ce regroupement étant en parfaite adéquation avec les objectifs du PCET, MPM souhaite renouveler son adhésion pour l'année 2015.

Une fois adhérente, MPM bénéficie :

- d'accès gratuit et illimité :
  - pour les groupes de travail et débats organisés par BDM/EnviroBAT,
  - à 700 documents et outils méthodologiques sur la construction, la réhabilitation et l'aménagement durables.
- de tarifs préférentiels pour :
  - les formations techniques proposées par l'association,
  - les projets de construction/rénovation qu'elle souhaite réaliser sur son patrimoine,
- d'appui dans sa démarche d'éco-conditionnalité des aides (lorsque celle-ci sera développée),

**Signé le 19 Février 2015**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 20 février 2015**

L'adhésion annuelle est de 8 000 euros.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

**Le Conseil de Communauté,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération n°DDIP 009-205/13/CC du 22 mars 2013 portant adhésion de MPM à BDM pour l'année 2013 ;
- La délibération n°PEDD 023-411/14/CC du 9 octobre 2014 portant adhésion de MPM à BDM pour l'année 2014 ;
- Les statuts de l'association « EnviroB.A.T – BDM ».

**Sur le rapport du Président,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- Les objectifs ambitieux du PCET de MPM concernant la réduction des consommations énergétiques sur le patrimoine de MPM mais aussi pour le territoire,
- L'opportunité de ce partenariat aux vues des objectifs fixés

**Après en avoir délibéré :**

**Décide**

**Article 1 :**

Est approuvée l'adhésion à l'association « EnviroB.A.T – BDM ».

**Article 2:**

Est approuvé le paiement de la cotisation 2015 d'un montant de 8 000 euros à l'association « EnviroB.A.T – BDM ».

**Article 3:**

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal 2015 de la Communauté urbaine – Sous Politique G 610 – Nature 6281 – Fonction 833

Pour Visa,  
Le Vice-Président Délégué au  
Développement durable  
Plan Climat - Maîtrise de l'énergie

Eric LE DISSÈS

Pour Présentation,  
Le Président Délégué de la Commission  
Propreté Environnement Développement  
durable

Albert LAPEYRE

Certifié Conforme,  
Le Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

**Signé le 19 Février 2015**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 20 février 2015**

Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole  
PEDD 012-696/15/CC

Guy TEISSIER

**Signé le 19 Février 2015**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 20 février 2015**